

Cycles électoraux et politiques en Europe **Le rapport sinueux à l'Union européenne**

Pascal DELWIT

La victoire du pôle de droite en Italie au scrutin de 2001, la défaite de Lionel Jospin à l'élection présidentielle de 2002 suivie par celle de la gauche plurielle au scrutin national, le succès remporté par le PSD et le CDS-PP au Portugal ou encore l'élection catastrophe pour le PvdA en avril 2002 aux Pays-Bas ont conduit plusieurs observateurs et analystes des vies politiques nationales et européenne à annoncer un nouveau cycle favorable aux formations de centre-droite voire de la droite populiste ou extrême.

Dans cette contribution, nous testerons cette idée de cycles électoraux et politiques en nous focalisant sur les formations politiques du centre, de la droite et de la droite extrême. Quatre *familles* politiques sont envisagées au cours de notre démonstration. Trois composent ce que nous nommons la droite parlementaire : les démocrates chrétiens, les conservateurs, et les libéraux.

A la lumière des clivages fondamentaux¹ permettant de classer les partis, ils peuvent être relativement aisément être rangés sous l'angle d'une *famille* politique. Certaines formations pourtant suscitent des interrogations et mériteraient des nuances dans les types auxquels elles sont affectées. Il en va ainsi du parti populaire autrichien (ÖVP) tantôt associé à la démocratie chrétienne, tantôt au conservatisme. Cette dernière qualification nous paraît la plus correcte. Le parti entrepreneurial Forza Italia est difficilement classable aussi. Compte tenu de son choix et de nombreuses de ses positions programmatiques, il nous également devoir être adjoind à la famille des partis conservateurs. Les deux principales formations du système politique irlandais posent également des problèmes. Le Fianna Fail (FF) et le Fine Gael (FG) sont des partis de centre droite dont les différences et les différends remontent à et concernent la question nationale. Nous avons catégorisé le Fianna Fail comme un parti libéral et le Fine Gael comme un parti conservateur eu égard aux positions qu'ils défendent dans le

système politique irlandais. En Finlande, outre le parti populaire suédophone de Finlande (SFP), nous avons comptabilisé le parti du centre (KESK, ex-agrariens), qui a absorbé le parti libéral populaire (LKP) et intégré le parti européen des libéraux, démocrates et réformateur (ELDR), dans la famille libérale. En Suède, outre le parti libéral populaire (Fp), nous avons intégré le parti du centre (C, ex-agrarien) dans la famille libérale, ayant lui aussi rejoint l'ELDR.

Le quatrième groupe rassemble l'ensemble des formations n'appartenant à aucun des trois ensembles précédents : des formations d'extrême droite, de la droite populiste, ou post-fasciste. Leur point commun est de n'appartenir à aucune fédération européenne de partis, ni à aucun groupe *relevant*² du Parlement européen³. La grande majorité de ces formations peuvent être qualifiées de partis anti-système⁴, mais pas toutes.

Tableau 1
Les partis politiques de l'Union européenne dans les familles de la droite parlementaire et de l'extrême droite

	Démocrates chrétiens	Conservateurs	Libéraux	Extrême droite
Belgique	PSC-CVP		MR (PRL)-VLD	VI-Blok-UDRT-FN
Luxembourg	CSV		DP	ADR
Pays-Bas	CDA	SGP-GPV-KNP-CU	VVD-D66	LPF
Allemagne	CDU-CSU		FDP	NPD-REP
Autriche	-	ÖVP	LIF	FPÖ
Danemark	KRF	KF	V-RV-CD	FRP-DF
Finlande	-	KOK-SKL	SFP-KESK	SP
France	MRP-PD-CDS-UDF	UDR-RPR-LDI-RPF+MPF	RI-DL	Poujade-FN-MNR
Italie	DC-PPI-CCD-CDU	FI	PLI-PRI	MSI-AN-LN
Norvège	KrF	H	V-SP	KrP
Royaume-Uni		CP	LP-LD	
Suède	KDS	H - M	B-C-FP	
Irlande		FG	FF-PD	
Espagne	UDC	AP-PP	CiU	
Grèce		ND		
Portugal		CDS-PP	PSD	

1. Une droite conquérante ? Le point de vue électoral

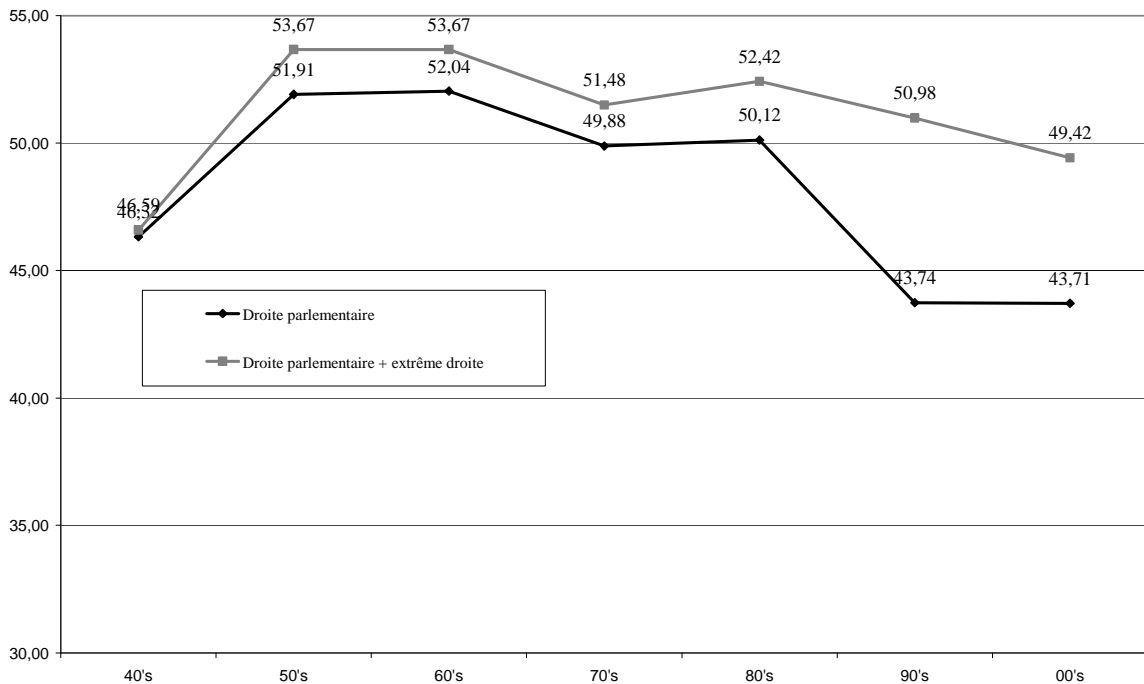
Pour vérifier la présomption d'une droite conquérante dans les processus électoraux récents, nous avons envisagé les choses dans la longue durée. Pour ce faire, nous avons travaillé en moyenne décennale globale à l'échelle de l'Union européenne.

A l'observation de ce tableau, le tableau se décline de manière bien plus nuancée qu'imaginée. A l'échelle de l'Union européenne, *l'heure de gloire* électorale de la droite parlementaire concerne au premier chef les années cinquante et soixante. Bien sûr, cette figure doit être analysée finement à l'intérieur des Etats concernés. Mais le fait est marquant. La performance des partis de centre-droite dans les années soixante-dix et quatre-vingt reste de

haut niveau dès lors qu'en moyenne, durant ces deux décennies, la droite parlementaire franchit la barre des 50% des suffrages exprimés. En revanche, le résultat moyen dans les années quatre-vingt-dix est médiocre à l'aune des situations précédentes. Les partis de centre-droite perdent sept points de moyenne en l'espace d'une décennie. Certes, il y a un reflux de la vague néolibérale mais l'affaïssement ne profite que modérément à la gauche dans son ensemble⁵. Dans l'absolu, les principaux bénéficiaires, au niveau de l'Union européenne, sont les partis de la droite populiste ou extrême. Alors que ces formations ne décrochaient ensemble 1,80% dans les années soixante-dix et 2,89% dans la décennie quatre-vingt, elles enlèvent 7,24% en moyenne décennale dans les années quatre-vingt-dix. Toutes « tendances » confondues, la droite reste majoritaire dans la dernière décennie. Mais politiquement, ce calcul a longtemps été sans fondement (voir *infra*).

En ce début de siècle, les performances d'ensemble de la droite parlementaire demeurent faibles. Son actuel pourcentage moyen – qui n'a pas la même signification qu'une moyenne décennale – se situe toujours très nettement en deçà de la barre des 50%. Et, le résultat global de toutes les droites ne permet plus d'atteindre seuil des 50% des votes valablement exprimés.

Figure 1
 Evolution moyenne des performances électorales de la droite parlementaire
 et la droite parlementaire + l'extrême droite aux élections nationales
 dans les quinze pays membres de l'Union européenne



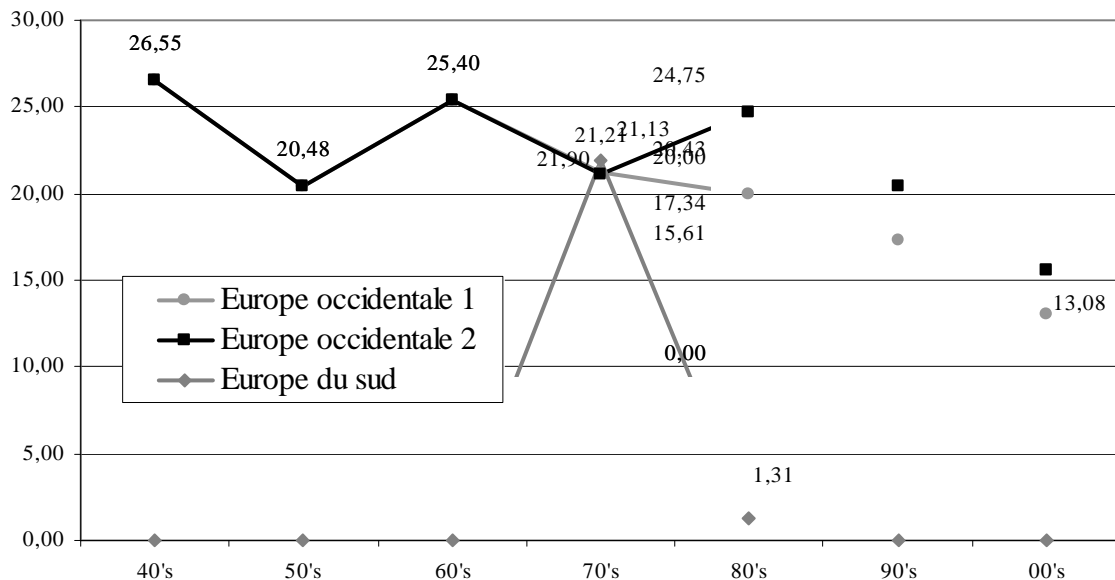
2. Les mouvements internes à la droite parlementaire

A. Un destin électoral démocrate chrétien bouché

Nous envisageons les performances des partis démocrates chrétiens de l'Union européenne à l'aide de trois courbes. La première (Europe occidentale 1) reprend les scores agrégés des partis démocrates chrétiens dans les quinze Etats de l'Union européenne. La deuxième (Europe du sud) a trait spécifiquement aux performances des partis démocrates chrétiens dans les trois nations de l'Europe du sud qui accèdent à la démocratie au milieu des années soixante-dix : la Grèce, le Portugal et l'Espagne. La troisième concerne les douze Etats qui ont été démocratiques tout au long de la période. Naturellement, les courbes Europe occidentale 1 et 2 se confondent dans les années quarante, cinquante et soixante.

Sous l'angle partisan, c'est au lendemain de la guerre se développent la démocratie chrétienne⁶. Les partis confessionnels n'ont plus la faveur des organisations chrétiennes dans le cadre national ni même celui de l'Eglise. En Italie (la DC), en Allemagne (la CDU-CSU), en France (MRP) et dans les trois Etats du Benelux (PSC-CVP, PCS, l'ARP, la CHU et le KVP réunies par la suite dans le CDA), les formations démocrates chrétiennes décrochent des résultats probants qui en font souvent les premières formations de l'échiquier politique. Elles bénéficient de l'opprobre envers des formations de droite qui ont courtisé les partis et les régimes autoritaires. En raison de l'émergence du parti gaulliste, le MRP ne pourra pérenniser son statut de formation clé dans le système politique français.

Figure 2
Performances électorales des partis démocrates chrétiens dans les pays de l'Union européenne



Le temps fort électoral de la démocratie chrétienne est indubitablement le quart de siècle qui a suivi la deuxième guerre mondiale. A l'échelle des douze Etats démocratiques concernés, les partis démocrates chrétiens décrochent entre 20 et 27% des suffrages valablement exprimés (figure 2).

Cette moyenne révèle pourtant de grandes disparités. En effet, si l'on isole les scores dans les six pays originellement membres des Communautés européennes, le tableau est plus impressionnant encore.

*Tableau 2.
Performances électorales des partis démocrates chrétiens
dans le « cœur » catholique de l'Europe*

	40's	50's	60's	70's	80's	90's	00's
Belgique	43,23	45,08	35,91	33,71	27,73	23,12	18,72
Luxembourg	41,40	41,72	36,55	33,18	33,37	29,77	0,00
Pays-Bas	52,51	49,35	46,75	33,08	31,69	25,27	28,28
Allemagne	31,01	47,78	46,34	46,76	45,89	40,04	38,51
France	26,43	11,50	11,01	13,69	17,71	17,14	4,93
Italie	42,55	42,86	39,07	39,06	34,14	16,06	3,22

A contrario, cela dévoile la faible implantation dans les Etats périphériques à l'Europe du centre-ouest ; en particulier, les Etats du nord à tradition protestante (Grande-Bretagne, et pays scandinaves).

Les années soixante-dix et quatre-vingt demeurent des décennies de présence démocrates chrétienne appréciable dans les douze. Mais examiné dans le cadre des quinze, l'influence du poids démocrate chrétien s'érode. C'est qu'au Portugal, en Grèce et en Espagne, après l'éphémère Union du Centre démocratique, la démocratie chrétienne représente peu de chose et est absorbée par les partis conservateurs (le parti populaire en Espagne et la Nouvelle démocratie en Grèce) ou libéraux (le parti social démocrate au Portugal) du système politique.

Les quinze dernières années marquent une érosion spectaculaire des résultats démocrates chrétiens. A l'échelle des douze, les partis démocrates chrétiens perdent en moyenne 4,32% dans la dernière décennie du vingtième siècle. Et les performances contemporaines l'amènent à un score moyen de seulement 15,61%. Appréhendé dans l'espace politique de l'Union européenne, les données sont plus dures encore pour la sensibilité démocrate chrétienne. En vingt-cinq ans, le résultat moyen passe de 20% à 17,34% et 13,08%. Plus fondamentalement, c'est le cœur même de la démocratie chrétienne qui est affecté.

En Italie, la DC a imploré en 1992-1993 pour donner naissance à une série de petites organisations aux perspectives politiques diverses les Chrétiens démocrates unis (CDU), le Centre chrétien démocrate (CCD) – qui viennent de fusionner en une Union démocrate chrétienne (UDC) – à droite et le parti populaire italien (PPI), installé pour sa part dans le pôle progressiste de l'échiquier politique italien.

En Belgique, aux Pays-Bas et au Luxembourg, les partis démocrates chrétiens qui sont historiquement la formation dominante de l'échiquier politique ont vécu une détérioration de leurs positions électorales. Le CDA a atteint deux son score plancher en 1994 et en 1998. Et il

en est allé de même pour les démocrates chrétiens belges en 1999 et 2003.

En Allemagne, après une décennie quatre-vingt *flamboyante* ponctué par le triomphe aux élections de la réunification (1990), la CDU-CSU a sévèrement décliné aux scrutins nationaux de 1994 et 1998.

Les raisons de ce reflux sont multiples. Au pouvoir durant de très longues périodes, ces formations ont souvent enduré un phénomène d'usure et de lassitude dans le parti et au gouvernement, sanctionné par une part importante de l'électorat. Il faut y ajouter un changement structurel manifeste. La sécularisation a significativement progressé en Europe. Le nombre de croyants est en recul et la pratique l'est plus encore. Au surplus, le vote des catholiques est désormais un vote bien moins *communautaire*. De ce point de vue, le concile Vatican II a libéré les croyants d'une obligation morale traduire politiquement leur foi au moment du vote.

Au final, le futur électoral des partis démocrates chrétiens apparaît pour le moins aléatoire. C'est en ce sens qu'il faut saisir les inflexions doctrinales ou programmatiques initiées depuis quelques années. Tantôt dans un sens nettement conservateur comme le CDA hollandais⁷, la CDU allemande, ou l'UDC italienne. Tantôt dans un sens nationaliste comme le CD&V belge. Les démocrates chrétiens belges francophones ont été le plus loin en initiant une tentative de réaligement sur un clivage qu'ils présentent eux-mêmes comme matérialistes *versus* postmatérialistes. Ils ont abandonné le référent chrétien dans leur dénomination en se transformant en Centre démocrate humaniste (CDH)⁸.

B. Un renouveau des conservateurs ?

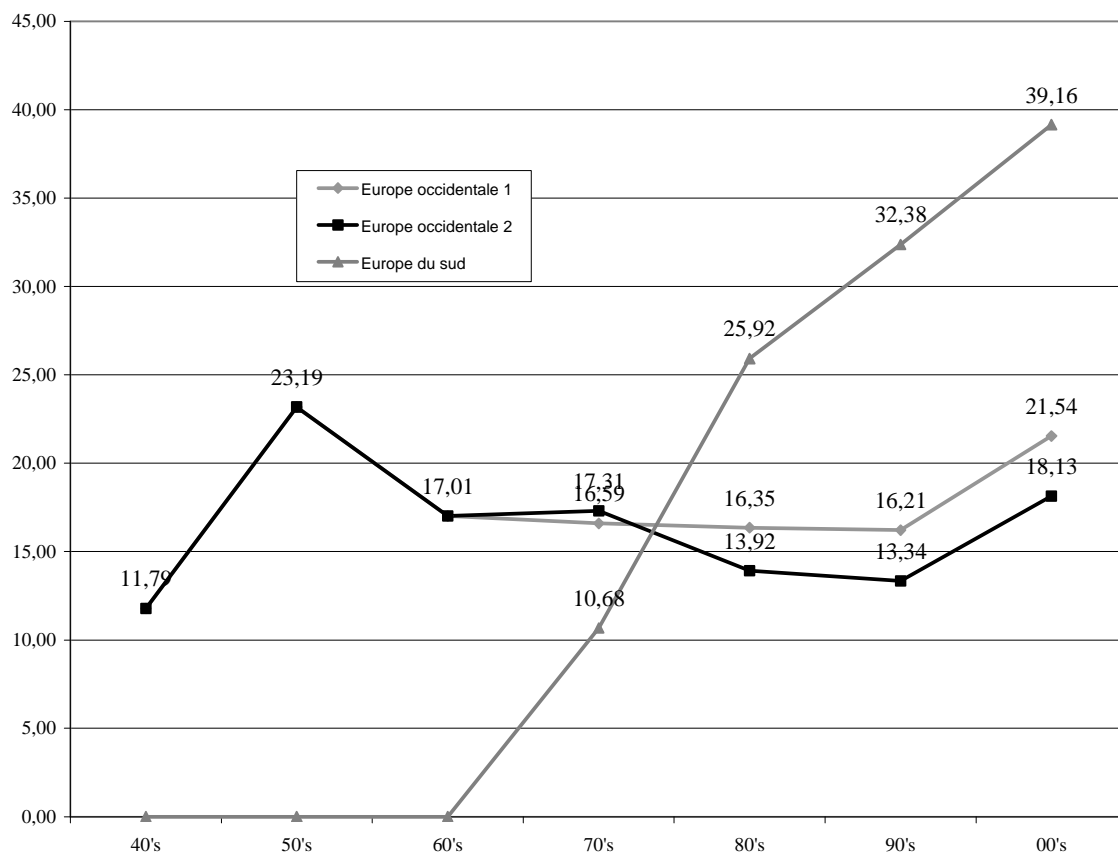
L'évolution de la courbe électorale conservatrice apparaît plus stable, à tout le moins depuis les années soixante. Pendant quinze années après la deuxième guerre mondiale, les conservateurs vivent des fortunes électorales antinomiques : très faibles à la libération, excellentes dans les années cinquante. Cette situation est due pour une part aux changements qui interviennent en France avec la l'édification d'une formation gaulliste puissante et imposante électoralement. Par ailleurs, après avoir digéré sa défaite de 1945, le parti conservateur britannique retrouve des couleurs électorales aux scrutins de 1950, 1951 et 1955. Dans les pays scandinaves, les conservateurs ont du mal à s'imposer face aux partis libéraux, parfois liés à l'agrarianisme (voir *infra*).

A partir des années soixante, le score moyen des conservateurs dans l'Europe des douze se stabilise dans une fourchette entre 13,5% et 17% mais la famille des partis conservateurs va bénéficier de l'apport de deux nouveaux partis conservateurs puissants dans les trois Etats du sud de l'Europe nouvellement démocratiques. En Grèce, la Nouvelle démocratie s'est imposée dans l'espace de droite comme le parti d'alternance au PASOK. En Espagne, après dix ans d'efforts difficiles (sous l'étiquette Alliance populaire), le parti populaire s'impose également, dans les années quatre-vingt-dix, comme la force d'alternance à droite face au PSOE. De plus, en Italie, Forza Italia s'impose dans le système politique italien comme la principale composante de droite dans un segment pourtant très disputé. Cette configuration permet à la famille des partis conservateurs de maintenir le cap autour de 16% dans les années quatre-vingt-dix et de franchir, à ce stade, celui des 20% dans les années deux

mille alors que les conservateurs britanniques subissaient une descente aux enfers électoraux lors des élections de 1997 et 2001.

Bref, la famille conservatrice semble aujourd'hui supplanter les partis démocrates chrétiens à l'intérieur de la droite parlementaire. Symboliquement, les courbes se croisent en ce début de siècle. Mais la prudence reste de mise tant il est vrai qu'en la matière, nous observons sur du très court terme. Il n'en demeure pas moins que les conservateurs ont pris le dessus sur les coreligionnaires démocrates chrétiens dans la fédération européenne de partis qui leur est maintenant commune : le parti populaire européen (PPE)⁹

Figure 3
Performances électorales des partis conservateurs
dans les pays de l'Union européenne



C. Le surplace de la famille libérale ?

L'histoire est bien connue. La famille des organisations et partis libéraux a joué un crucial dans l'édification de l'Etat parlementaire au XIX^e siècle¹⁰. Plusieurs partis libéraux ont occupé des positions dominantes dans leur Etat à l'aube de la démocratie représentative : Belgique, Grande-Bretagne, Italie... Mais le tournant est notoire également : les partis libéraux ont vécu difficilement l'élargissement du vote et l'avènement du suffrage universel – masculin dans un premier temps. D'acteurs politiques importants, les organisations libérales sont souvent supplantées électoralement. A gauche, nombre de segments ouvriers leur préfèrent les partis

d'essence sociale-démocrate voire démocrate chrétienne. A droite, une bonne part du monde paysan mais aussi un électorat ouvrier optent pour les partis conservateurs ou cléricaux. Bref, la clientèle électorale apparaît bien modeste. Et les partis libéraux sont souvent confinés au rôle pivotale humble, dont le FDP allemand fut longtemps l'archétype ¹¹.

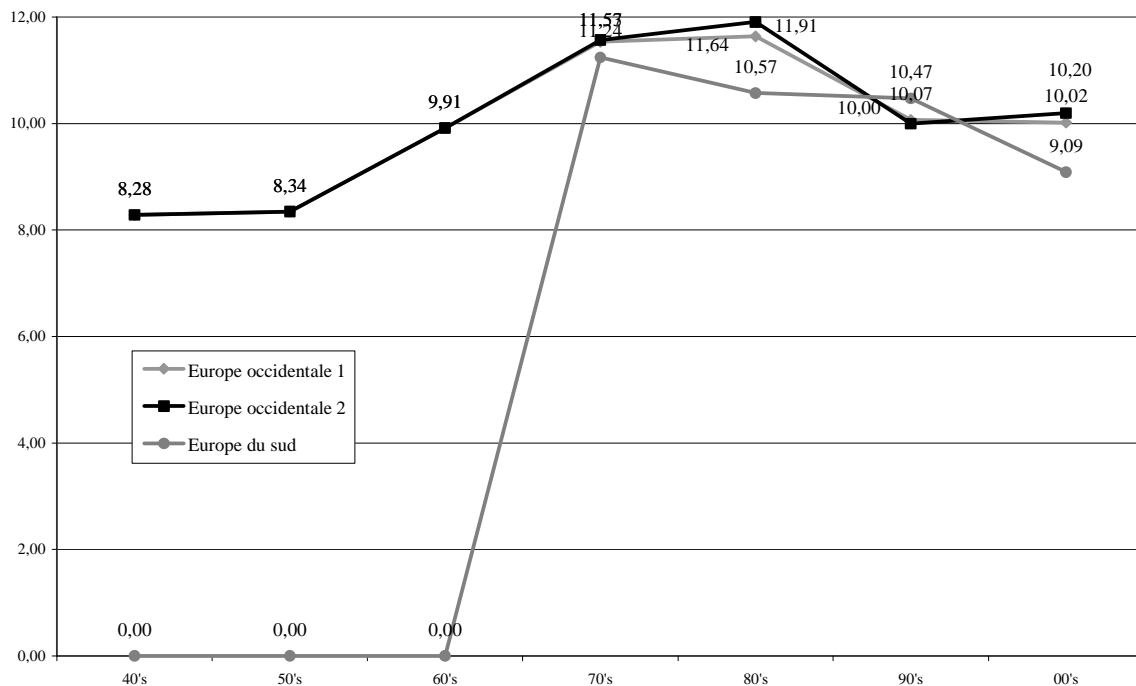
Au sortir de la deuxième guerre, le pourcentage moyen des formations libérales dans l'*Europe des douze* apparaît bien modeste : 8,28%. Et il faut près de trente ans pour que les libéraux franchissent – examiné à l'aune des *douze* ou des *quinze* de l'Union européenne – le seuil des 10% des suffrages valablement exprimés.

En vérité, la famille libérale doit surtout ce score faible à sa quasi-inexistence politique dans plusieurs Etats européens : l'Autriche, la France, l'Italie et, plus récemment, l'Espagne et la Grèce. En revanche, dans d'autres configurations, elle a (re)trouvé des couleurs électorales non négligeables. Nous songeons en particulier à la Belgique (score historique en 2003 pour le Mouvement réformateur – MR – et les Vlaamse Liberale en Democratien – VLD), au Danemark (où la Venstre devance exceptionnellement la social-démocratie en 2001), aux Pays-Bas dans le chef du Volkspartij voor Vrijheid en Democratie (VVD) tout particulièrement dans les années quatre-vingt-dix, au Luxembourg, en Finlande, où le parti du centre (KESK) lutte pied à pied avec le parti social-démocrate pour le rang de premier parti du pays, et la Grande-Bretagne, où le parti libéral menacé de disparition est progressivement sorti des limbes électorales et a pu retrouver une certaine aura, quoique avec une faible traduction parlementaire.

C'est donc un bilan contrasté que présente la famille libérale. Ces progressions ne lui permettent de se dégager de la ligne de flottaison autour des 10% dévoilant le paradoxe qu'évoque Daniel-Louis Seiler : « En réalité l'étonnement de l'observateur et l'impression de paradoxe qu'il suscite chez ce dernier naît du contraste qui oppose la prégnance et l'hégémonie de l'idéologie et des choix libéraux d'une part, à la faiblesse relative des partis qui s'en revendiquent de l'autre » ¹².

Le cas est spécialement patent pour les organisations de coopération européenne de partis dans le système politique de l'Union européenne. Le parti européen des libéraux, démocrates et réformateurs (ELDR) et le groupe de l'ELDR au Parlement européen ont du mal à affirmer leur spécificité et leur poids face aux deux grands qui sont le parti socialiste européen (PSE) et le parti populaire européen (PPE) et les groupes parlementaires qui leurs sont attachés.

Figure 4
Performances électorales des partis libéraux dans les pays de l'Union européenne



D. Le développement des droites populistes

Au-delà des mouvements enregistrés dans les familles politiques de la droite parlementaire, les vingt dernières années ont été marquées par le développement de formations d'extrême droite ou de la droite populiste dans certains pays membres de l'Union européenne. Le mouvement s'est déclenché dans les pays scandinaves avec l'émergence de partis dits du progrès (Danemark et Norvège), fondant leur action politique contre le système et contre une fiscalité jugée roborative.

Dans les années quatre-vingt, certaines formations d'extrême droite se déploient dans les pays du centre de l'Europe : en France (Front national, FN¹³), en Belgique (Vlaams Blok, Vl.Blok, et Front national, FN¹⁴), en Autriche (Freiheitlich Partei Österreichs, FPÖ). Ces formations ont vite fait de la lutte contre les « partis du système », contre l'immigration et l'insécurité des questions cruciales de l'agenda politique en les articulant le plus souvent à une valorisation d'essence nationaliste. En ce sens, le parti populaire danois (Danske Folkeparti, DF), qui a supplanté à l'extrême droite, le parti du progrès, a emboîté le pas. Il en va de même de la Pim Fortuyn lijst aux Pays-Bas.

Reste le cas italien. L'Alliance nationale (AN) est l'héritière du Mouvement social italien (MSI) post-fasciste. Cet héritage était assumé à la veille de la transformation du MSI en AN. « Mussolini a été le plus grand homme d'Etat de ce siècle »¹⁵, déclarait Gianfranco Fini au printemps 1994.

Depuis pourtant, le même Fini a essayé de transformer sa *nouvelle* formation en parti conservateur moderne dont la référence était le RPR français. A ce stade, il paraît cependant encore difficile de la classer dans cette catégorie. Au demeurant, l'Alliance nationale n'a

toujours pas pu décrocher la légitimité ¹⁶ d'une adhésion à une fédération européenne de partis ou à un groupe politique du Parlement européen *respectables*.

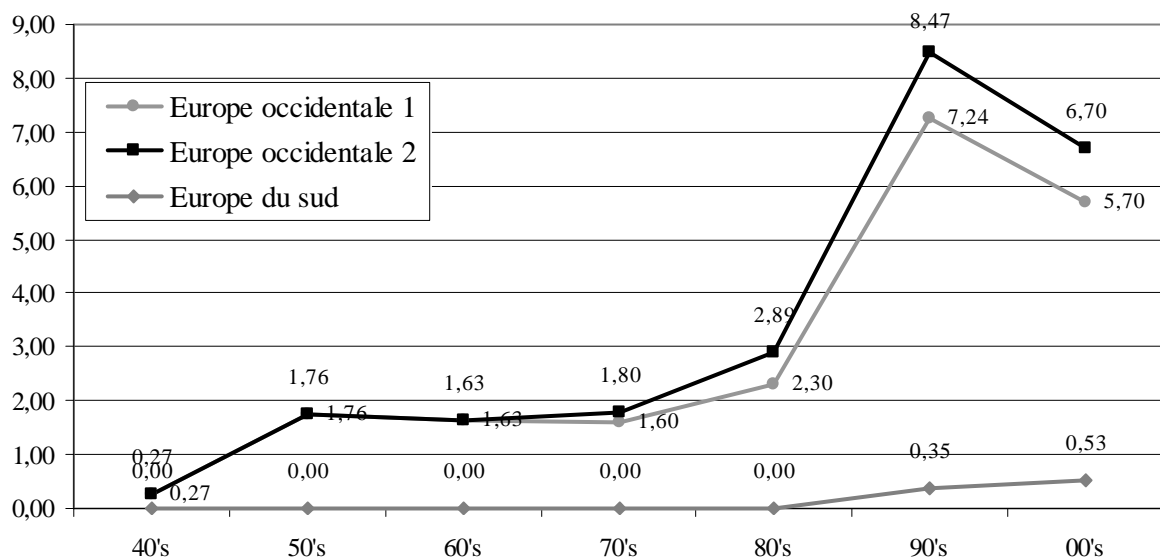
En Italie, il convient aussi d'évoquer la Ligue du Nord (LN) d'Umberto Bossi. Dans un premier temps, elle a été appréhendée comme un possible parti régionaliste ou autonomiste ¹⁷. Cette qualification n'est plus de mise depuis plusieurs années. La Ligue du Nord et son leader assument désormais une rhétorique et des pratiques xénophobes et racistes de manière bien plus nette que nombre de formations d'extrême droite *classiques* (voir *infra*).

Ces formations ont indéniablement progressé dans l'espace politique européen. Pendant près de quatre décennies, la droite extrême a été cantonnée dans une fourchette électorale de 1,6-1,8%. Mais dans les années quatre-vingt, un premier développement s'opère. Il est largement amplifié dans la décennie suivante. La droite extrême recueille un score moyen de 7,24% dans les quinze Etats membres de l'Union européenne. Compte tenu de sa présence évanescence en Espagne, au Portugal et en Grèce, ce pourcentage s'élève même à 8,47% pour l'Europe des douze.

Un petit mouvement de retrait semble s'amorcer dans les années deux mille mais il se donne à voir sous l'aspect de situations radicalement différentes. D'un côté, nous pouvons relever des scrutins *exceptionnels* pour le FN français aux élections présidentielles de 2002, pour le Vlaams Blok et Front national belge au scrutin national de mai 2003, pour le parti populaire danois et les listes Pim Fortuyn à l'élection nationale de 2002 au Danemark et aux Pays-Bas. De l'autre, se dévoilent des élections calamiteuses pour le FPÖ en 2001 ou les listes Pim Fortuyn en janvier 2003.

Plusieurs formations anti-système ont donc réussi à pénétrer sérieusement le système politique national en décrochant des résultats marquants.

Figure 5
Performances électorales des partis d'extrême droite
dans les pays de l'Union européenne



3. Les droites et l'influence politique au gouvernement

Au-delà des dimensions électorales de chacune des familles considérées, nous avons voulu analyser leur *relevance* politique dans les Etats membres de l'Union européenne. Pour ce faire, nous utiliserons deux indicateurs pour apprécier l'influence politique de la droite parlementaire et ses déclinaisons dans chacune des familles et celle de l'extrême droite populiste.

- Le premier a trait à la famille politique d'appartenance du Premier ministre en poste dans chacun des pays de l'Union européenne. Cette fonction échoit le plus souvent mais pas toujours¹⁸ - au parti le plus important du système et permet donc d'évaluer l'ascendance relative des partis dans le système politique considéré. Cet indicateur est aussi crucial dans le rapport à l'Union européenne dès lors que les Premiers ministres sont les acteurs principaux à l'œuvre au Conseil européen.
- Le deuxième est une mesure classique, la présence dans les gouvernements nationaux. Nous analysons pour chacune des famille les temps de présence dans les exécutifs à l'aune du principal parti de la famille politique envisagée. Mais nous signalerons les présences éventuelles de formations moins importantes.

A. L'étiquette partisane du Premier ministre

A l'examen des quinze Etats considérés, on peut isoler, de manière grossière, quatre temps majeurs en termes d'influence politique mesurée par la *couleur* politique du Premier ministre.

a. Dans la première moitié des années quatre-vingt, s'observe un relatif équilibre entre la gauche et la droite parlementaire. Les formations sociales-démocrates détiennent six à sept postes pour sept à huit au profit des formations démocrates chrétiennes, libérales et conservatrices.

b. Un tournant s'opère au détriment de la famille socialiste. Entre 1987 et 1994, cette dernière ne décroche qu'au maximum cinq postes de Premier ministre dans des Etats au poids démographique modeste (excepté la France). La droite parlementaire est clairement dominante dans cette phase.

c. 1994 et 1995 amorcent un tournant substantiel. La droite parlementaire enregistre un recul majeur au profit de la famille sociale-démocrate. On relève alors huit postes de Premier ministre dans les gouvernements de l'Union européenne. Le total s'élève à neuf en 1997 et à onze en 1999 ! En termes de Premier ministres, la présence libérale et conservatrice est réduite à sa plus simple expression.

d. Une nouvelle phase s'amorce en 2001. Elle atteste d'un retournement de tendance qui, sous l'angle de notre indicateur, s'accélère de manière spectaculaire en 2002 et 2003. En 2002, il n'y a déjà plus que cinq Premiers ministres sociaux-démocrates et il n'en subsiste que quatre en 2003.

A l'intérieur de la droite parlementaire, des mouvements sont aussi à l'œuvre. Relevons d'abord la nette perte d'influence de la famille démocrate chrétienne. Alors que les formations démocrates chrétiennes détiennent entre quatre et six mandats de Premiers ministres jusqu'en 1994, elles vivent autour de trois-quatre mandats dans la deuxième moitié des années quatre-vingt-dix et à un ou deux (Luxembourg et Pays-Bas) depuis le début des années deux mille quand bien même nous observons un mouvement de *droitisation* des Premiers ministres.

A contrario, la famille libérale connaît dans la période contemporaine une influence inédite. En 2003, elle occupe cinq mandats de Premiers ministres (Belgique, Danemark, Finlande, Irlande et Portugal) alors qu'elle n'en a décroché aucun à plusieurs moments (1983 à 1986 et 1995 à 1996) et qu'un ou deux à d'autres (1980, 1987 à 1990, 2000 à 2002).

Pour sa part, la famille conservatrice a bénéficié de la très longue présence au pouvoir du parti conservateur britannique (1979-1997) et, depuis 1996, de la force du parti populaire en Espagne. Si l'on excepte, la période 1997-1999, elle enlève le plus généralement entre deux et quatre mandats de Premiers ministres dans l'Europe des quinze. La détention de quatre Premiers ministres en ce début de décennie la situe dans le terme élevé de la fourchette.

Tableau 3
Famille politique d'appartenance des Premiers ministres
dans les quinze Etats de l'Union européenne (1980-2003)

	B	PB	LUX	A	AUT	DK	FIN	S	GB	IRL	FR	P	ESP	IT	GRE
1980	DC	DC	DC	SD	SD	SD	SD	L	C	L	DC	C	DC	DC	C
1981	DC	DC	DC	SD	SD	SD	SD	L	C	C	SD	L	DC	L	SD
1982	DC	DC	DC	DC	SD	SD	SD	SD	C	L	SD	L	SD	L	SD
1983	DC	DC	DC	DC	SD	C	SD	SD	C	C	SD	SD	SD	SD	SD
1984	DC	DC	DC	DC	SD	C	SD	SD	C	C	SD	SD	SD	SD	SD
1985	DC	DC	DC	DC	SD	C	SD	SD	C	C	SD	SD	SD	SD	SD
1986	DC	DC	DC	DC	SD	C	SD	SD	C	C	C	SD	SD	SD	SD
1987	DC	DC	DC	DC	SD	C	C	SD	C	L	C	L	SD	DC	SD
1988	DC	DC	DC	DC	SD	C	C	SD	C	L	SD	L	SD	DC	SD
1989	DC	DC	DC	DC	SD	C	C	SD	C	L	SD	L	SD	DC	SD
1990	DC	DC	DC	DC	SD	C	C	SD	C	L	SD	L	SD	DC	C
1991	DC	DC	DC	DC	SD	C	L	SD	C	L	SD	L	SD	DC	C
1992	DC	DC	DC	DC	SD	C	L	C	C	L	SD	L	SD	SD	C
1993	DC	DC	DC	DC	SD	SD	L	C	C	L	C	L	SD	NE	C
1994	DC	DC	DC	DC	SD	SD	L	C	C	L	C	L	SD	C	SD
1995	DC	SD	DC	DC	SD	SD	SD	SD	C	C	C	SD	SD	C	SD
1996	DC	SD	DC	DC	SD	SD	SD	SD	C	C	C	SD	C	NE	SD
1997	DC	SD	DC	DC	SD	SD	SD	SD	SD	L	SD	SD	C	NE	SD
1998	DC	SD	DC	DC	SD	SD	SD	SD	SD	L	SD	SD	C	NE	SD
1999	DC	SD	DC	SD	SD	SD	SD	SD	SD	L	SD	SD	C	SD	SD
2000	L	SD	DC	SD	C	SD	SD	SD	SD	L	SD	SD	C	SD	SD
2001	L	SD	DC	SD	C	SD	SD	SD	SD	L	SD	SD	C	C	SD
2002	L	DC	DC	SD	C	L	SD	SD	SD	L	C	L	C	C	SD
2003	L	DC	DC	SD	C	L	L	SD	SD	L	C	L	C	C	SD

C : conservateur ; DC : démocrate chrétien ; L : libéral ; NE : non étiqueté ; SD : social-démocrate.

Cette posture s'est effondrée dans trois des quatre systèmes politiques envisagés. En Italie, l'opération Mani Pulite a emporté la DC (mais aussi le parti socialiste – PSI –, le parti républicain – PRI –, et le parti libéral - PLI) dès 1992. Aux Pays-Bas et en Belgique, libéraux et socialistes ont cassé la dynamique qui les rendait dépendants du bon vouloir démocrate chrétien. En 1994, une coalition pourpre voit le jour. Elle associe les libéraux conservateurs du VVD, les libéraux libertaires de Démocratie66 et les sociaux-démocrates du PvdA. Cinq ans plus tard, est mis en place un gouvernement arc-en-ciel en Belgique réunissant verts (Ecolo et Agalev), libéraux (la fédération PRL FDF MCC et le VLD) et socialistes (PS et SP). Seules les démocrates chrétiens luxembourgeois peuvent encore prétendre au caractère dominant et pivotale dans le système politique.

Cette évolution a singulièrement écorné la présence des démocrates chrétiens dans les gouvernements de l'Union européenne. Comme en atteste le tableau 4, la contribution démocrate chrétienne aux gouvernements de l'Union européenne est réduite à sa plus simple expression depuis la deuxième moitié des années quatre-vingt-dix, *a fortiori* depuis l'échec des chrétiens démocrates allemands en 1998 après une longue occupation du pouvoir (1982-1998).

Bref, le tableau dévoile des performances politiques qui sont somme toute en phase avec le cheminement électoral que nous avons mis en évidence. Dans la période contemporaine, seuls les démocrates chrétiens hollandais, luxembourgeois et, dans une mesure beaucoup plus chétive, italiens assurent le destin démocrate chrétien gouvernemental à l'échelle de l'Union européenne.

b. La famille conservatrice

Les partis conservateurs connaissent des situations de développements et de contractions marquantes sur les vingt-quatre années considérées. Au début de la période, la famille conservatrice est à l'œuvre dans six gouvernements. Mais entre 1982 et 1985, ce total est ramené à deux ou trois participations.

Un nouvel essor se réalise entre 1986 et 1996 dans la mesure où quatre à six partis conservateurs sont associés aux responsabilités gouvernementales. La deuxième moitié des années quatre-vingt-dix est nettement moins porteuse politiquement pour les conservateurs. Ils n'assurent une présence que dans trois exécutifs : l'Autriche, la Finlande et l'Espagne.

Enfin, un redéploiement est en cours puisque de six à sept partis conservateurs sont partie prenante du gouvernement dans les quinze, en dépit de la très difficile situation du parti conservateur britannique. En ce début de décennie, il y a donc une traduction politique à l'embellie électorale que nous avons épinglée.

Tableau 5
Présence des partis conservateurs dans les gouvernements
des Etats membres de l'Union européenne

	B	PB	LUX	A	AUT	DK	FIN	S	GB	IRL	FR	P	ESP	IT	GRE
1980					c			c	c		c	c			c
1981					c			c	c	c		c			
1982					c				c						
1983						c			c	c					
1984						c			c	c					
1985						c			c	c					
1986						c			c	c	c				
1987					c	c	c		c		c				
1988					c	c	c		c						
1989					c	c	c		c						
1990					c	c	c		c						c
1991					c	c	c		c						c
1992					c	c	c	c	c						c
1993					c		c	c	c		c				c
1994					c		c	c	c		c			c	
1995					c		c		c	c	c			c	
1996					c		c		c	c	c		c		
1997					c		c						c		
1998					c		c						c		
1999					c		c						c		
2000					c		c						c		
2001					c		c						c	c	
2002					c	c	c				c	c	c	c	
2003					c	c					c	c	c	c	

c. *La famille libérale*

Le paysage des partis libéraux est somme toute en phase avec celui des partis conservateurs, même si le retrait au début des années quatre-vingt n'est, ici, pas observé.

De 1980 à 1996, les partis libéraux sont associés aux responsabilités gouvernementales dans une fourchette de quatre à sept gouvernements. Plusieurs formations sont présents de longues périodes : le FDP allemand, la Venstre danoise, le VVD hollandais, le PSD portugais ou le parti libéral italien.

Pour la famille libérale, la deuxième moitié des années quatre-vingt-dix se révèle aussi nettement plus problématique. On ne recense que trois formations aux affaires de 1997 à 2001 ; pour l'essentiel dans les trois Etats du Benelux.

Un nouveau développement s'accomplit depuis 2002 : on dénombre désormais six formations libérales dans les exécutifs des pays de l'Union européenne : en Belgique, au Danemark, en Finlande, au Luxembourg, aux Pays-Bas et au Portugal.

Tableau 6
Présence des partis libéraux dans les gouvernements
des Etats membres de l'Union européenne

	B	PB	LUX	A	AUT	DK	FIN	S	GB	IRL	FR	P	ESP	IT	GRE
1980		L	L	L			²¹	L			L	L		L	
1981		L	L	L				L				L		L	
1982	L	L	L	L								L		L	
1983	L	L	L	L		L								L	
1984	L	L	L	L		L								L	
1985	L	L		L		L								L	
1986	L	L		L		L								L	
1987	L	L		L		L	L				L	L		L	
1988		L		L		L	L				L	L		L	
1989				L		L	L					L		L	
1990				L		L	L					L		L	
1991				L		L	L					L		L	
1992				L		L	L	L				L		L	
1993				L			L	L			L	L	L		
1994				L			L	L			L	L	L		
1995		L		L							L		L		
1996		L		L							L		L		
1997		L		L									L		
1998		L		L									L		
1999		L	L										L		
2000	L	L	L												
2001	L	L	L												
2002	L	L	L			L						L			
2003	L	L	L			L	L					L			

d. *L'extrême droite et la droite populiste*

A priori, l'indicateur relatif à la présence au pouvoir est moins pertinent pour les formations d'extrême droite. Ces partis n'ont fait leur (ré)apparition que depuis une quinzaine d'années et n'ont pleinement pénétré électoralement et politiquement les systèmes de partis que dans les années quatre-vingt-dix. A surplus, il est fréquemment pratiqué à leur encontre un politique dite du *cordon sanitaire* qui équivaut à un refus de toute alliance avec les partis considérés comme d'extrême droite. Mais certains faits méritent une présentation plus nuancée.

Dès 1983, le FPÖ participe au gouvernement national aux côtés du parti social-démocrate autrichien (SPÖ). Il est vrai que le parti de la liberté autrichien n'avait pas encore endossé complètement les couleurs de l'extrême droite. Le FPÖ est d'ailleurs traité comme formation libérale dans l'ouvrage de référence qu'édite Emil J. Kirchner en 1988²². Le parti n'était pas encore tombé sous la coupe de Jorg Haider. Celui-ci n'accède aux commandes du parti qu'en 1986 et oriente le projet du FPÖ sur des bases nationalistes, xénophobes, conservatrices et sécuritaires. Cela conduira au départ de « l'aile libérale » et à la création d'une nouvelle formation, Liberale Forum, membre du parti européen des libéraux, démocrates et réformateurs.

Si l'extrême droite a du mal à accéder aux responsabilités gouvernementales nationales, la chose est moins nette pour les échelons subnationaux. En 1986, la droite parlementaire française (RPR et UDF) accepte d'intégrer le Front national français dans la gestion de certaines régions. Douze ans plus tard, en dépit de timides consignes nationales, cinq régions françaises sur vingt-deux sont administrées par la droite grâce aux voix du Front national. Aux élections communales, l'extrême droite accède aux commandes de certaines mairies. Ainsi en 1996, Jean-Marie le Chevalier accède aux commandes de Toulon, ville de plus de cent mille habitants, Catherine Mégret à celles de Vitrolles, Jacques Bompard à celles d'Orange, et Daniel Simonpieri à celle de Marignane.

En 1989, Jorg Haider était devenu gouverneur de Carinthie avec le soutien de l'ÖVP. Forcé à démissionner en 1911 après avoir vanté les mérites de la politique de l'emploi sous le troisième Reich, il revient aux commandes de la même province en 1999 après que le FPÖ y ait capté 42% des voix.

Début 2002, Leefbaar Rotterdam, créé par Pim Fortuyn, remporte 34,7%²³ aux élections locales, devient le premier parti de la ville et entre dans le collège des bourgmestre et échevins aux côtés des démocrates chrétiens du CDA et des libéraux du VVD.

Enfin, l'extrême droite a maintenant accédé aux postes gouvernementaux dans un exécutif national. Dès 1994, l'Alliance nationale et la Ligue du Nord sont présentes dans le premier gouvernement Berlusconi. Sep ans plus tard, elles reviennent aux responsabilités dans le deuxième gouvernement Berlusconi mis en place en 2001 ; l'Alliance nationale avec un profil et une perspective beaucoup plus respectables, la Ligue du Nord dans une version plus populiste et xénophobe que jamais (voir *infra*).

En 2000, après avoir décroché 27% des suffrages aux élections d'octobre 1999, le FPÖ de Jorg Haider monte dans l'exécutif aux côtés des conservateurs de l'ÖVP dans le premier gouvernement Schüssel. Ce gouvernement a été remis en scelle en 2002, en dépit d'un sévère recul du parti de la liberté aux élections nationales.

En 2002, les listes Pim Fortuyn ont aussi goûté aux fastes du pouvoir dans le premier exécutif Balkenende (CDA) auquel était aussi associé les libéraux du VVD. Ce gouvernement n'a pas fait long feu et au terme d'un scrutin anticipé en janvier 2003, le deuxième gouvernement Balkenende agrège cette fois le CDA, le VVD et les libéraux libertaires de D66.

Ces quelques exemples contemporains témoignent d'un changement politique à l'œuvre pour les partis d'extrême droite et pour les partis de la droite parlementaire. Pour les premiers, nous assistons à une sortie progressive à la posture anti-système qui les a jusqu'alors caractérisés. Pour les seconds, c'est une rupture du cordon sanitaire qui est assumée. Certes, il ne s'agit pas de généraliser. Les perspectives de voir le Front national français et le Vlaams Blok belge au pouvoir sont faibles. Mais il s'agit de ne pas négliger les transformations en cours. D'autant que dans le même temps, certaines formations de droite

populiste « appuient » de l'extérieur certains gouvernements. Il en va ainsi du parti populaire danois, nationaliste et xénophobe, envers le gouvernement libéral-conservateur d'Anders Rasmussen ou encore, hors de l'Union européenne, du parti du progrès norvégien envers le gouvernement chrétien-conservateur-libéral de Kjell Magne Bondevik.

*Tableau 7
Présence de partis d'extrême droite et de la droite populiste dans les gouvernements
des Etats membres de l'Union européenne*

	B	PB	LUX	A	AUT	DK	FIN	S	GB	IRL	FR	P	ESP	IT	GRE
1980															
1981															
1982															
1983					EXDR										
1984					EXDR										
1985					EXDR										
1986					EXDR										
1987															
1988															
1989															
1990															
1991															
1992															
1993															
1994														EXDR	
1995															
1996															
1997															
1998															
1999															
2000					EXDR										
2001					EXDR									EXDR	
2002		EXDR			EXDR									EXDR	
2003					EXDR									EXDR	

4. L'influence des cycles électoraux et politiques sur le cheminement de l'Union européenne

Il est évidemment difficile de généraliser des observations socio-politiques recueillies à l'échelle de chacun des systèmes politiques nationaux dans le rapport à l'Union européenne. Tout parti, quelle que soit sa famille d'appartenance, a son histoire propre et agit dans un contexte spécifique.

Dans le positionnement européen, il importe aussi d'isoler certaines caractéristiques partisans.

1. S'il existe des partis eurosceptiques, on ne dénombre que peu de partis dont l'identité première soit l'anti-européanisme dans les systèmes politiques nationaux²⁴. La configuration se

décline différemment à l'échelle des élections européennes et du Parlement européen. S'y présentent, de manière très limitée cependant, des listes ou organisations dont le référent premier est une opposition à la construction européenne. Mais cette scène est d'un autre ordre.

2. Chaque formation a son identité, son projet et ses ambitions. Mais quelles que soient les positions premières d'un parti, il y a une adaptation qui s'opère dès lors qu'il est au pouvoir et doit endosser tout à la fois la défense de l'intérêt national et de l'*intérêt européen* dans les arènes européennes.

3. La polarisation politique s'est atténuée depuis quinze ans. Sur le plan socio-économique, les formations de la droite parlementaire et de la gauche sociale-démocrate se sont recentrées. Si l'affrontement idéologique sur ce clivage persiste, sa teneur est différente. La mobilisation européenne comme champ de ce conflit est plus occasionnelle. Elle est en vérité plus fréquente à l'intérieur des partis que dans la compétition partisane.

4. Enfin, comme le pointe Paul Magonette, même si l'Union européenne reste une « mal aimée », elle est progressivement entrée « dans les mœurs »²⁵ et dans les préoccupations, y compris dans le chef des partis, dont plusieurs vivraient un processus d'européanisation²⁶.

Partant de ces observations, que peut-on relever sur les évolutions en cours à la droite de l'échiquier politique ?

1. La perte d'influence électorale et politique des formations démocrates chrétiennes et l'ouverture tous azimut du parti populaire européen est indéniablement un moins pour la défense de l'*intérêt européen*. Des origines de la construction européenne, avec le *trio magique* De Gasperi-Adenauer-Schuman, à nos jours, les formations démocrates chrétiennes se sont déclinées comme des partis intégrationnistes et le plus souvent favorables à une édification européenne de type fédéraliste²⁷. Par crainte de l'Union soviétique d'abord : « L'anticommunisme devient une composante majeure de l'idée européenne. Il n'est pas propre aux partis démocrates chrétiens, mais ceux-ci y adhèrent d'autant plus qu'ils sont sensibles au destin des partis frères en Europe de l'Est. En outre cet anticommunisme découle de la doctrine même de l'Eglise, réaffirmée par Pie XII. L'Europe unie paraît dès lors la condition du salut de la civilisation chrétienne et occidentale »²⁸. En raison des réserves traditionnelles de la démocratie chrétienne envers l'Etat nation, qui l'a souvent poussée à promouvoir des dévolutions de prérogatives vers le haut – l'Europe fédérale – et vers le bas – la décentralisation et la régionalisation dans un cadre national. Par idéal enfin.

2. Dans certaines circonstances, un transfert s'est opéré au profit des formations libérales. Nous songeons en particulier aux Pays-Bas et à la Belgique. La famille libérale n'a pas la même homogénéité originelle envers la construction européenne. Une formation

comme le FDP allemand s'est un temps opposé à l'édification communautaire. Et, en Finlande le parti du centre, qui vient de retourner aux affaires, est une formation aux positions ambivalentes sur l'Union européenne²⁹. Le plus généralement néanmoins, les formations libérales se montrées des partis résolument européens. A l'instar des libéraux démocrates en Grande-Bretagne, elles sont même parfois les organisations politiques les plus pro-européennes de leur système politique national. En Belgique, le passage de témoin démocrate chrétien aux partis libéraux n'a pas affecté l'europanisme traditionnel qui y est de mise. Au lendemain du décevant Conseil européen de Nice, Romano Prodi rendra même un hommage appuyé au Premier ministre libéral belge : « Il faut ici rendre un hommage particulier au Premier ministre belge Guy Verhofstadt, qui s'est battu jusqu'au bout pour une présence plus équitable des Etats candidats à l'adhésion et pour fixer à un niveau moins déraisonnable, bien qu'encore trop élevé, le seuil de la majorité qualifiée. Il a ainsi confirmé le grand rôle historique que joue la Belgique dans l'Union européenne »³⁰.

3. Les partis libéraux sont cependant parfois sous la pressions de partenaires moins europhiles sinon franchement hostiles à l'Union européenne. Le cas portugais est, sous cet angle, emblématique. Le parti social-démocrate portugais, et son Premier ministre José Manuel Barroso, doit composer dans le gouvernement avec le Centre démocratique et social-parti populaire (CDS-PP), qui affiche clairement une hostilité envers l'Union européenne.

4. En certaines circonstances, le transfert démocrate chrétien se réalise vers des partis conservateurs. Les choses se présentent alors différemment. Les partis conservateurs sont généralement des partis centralistes et extrêmement rétifs envers l'Union européenne. Depuis plus d'une décennie, le parti conservateur britannique en donne une image caricaturale³¹. Mais d'autres exemples sont plus révélateurs. Il y a d'une part le cas français. Certes, l'Union pour le mouvement populaire (UMP) n'assume pas l'antieuropéisme exprimé par le RPR et Jacques Chirac lors de l'appel de Cochin en 1978. Mais l'absorption de la composante libérale en 2002 ramène l'UDF démocrate chrétienne et pro-européenne à sa plus simple expression. Plus emblématique est sans doute le cas italien. On cherchera en vain une profession de foi européenne de Forza Italia et de son créateur Silvio Berlusconi dans un pays pourtant considéré comme un des plus europhyle des Communautés européennes. Au contraire, Berlusconi a témoigné du peu d'estime qu'il assigne à l'Union européenne en deux circonstances symboliques. La première intervient à l'automne 2001. Berlusconi s'était fermement opposé au projet de mandat d'arrêt européen et avait accepté la démission de son ministre des Affaires étrangères, Renato Ruggiero seul ministre européeniste du gouvernement³², qui y était favorable. La seconde concerne la présentation de son action comme président de l'Union européenne au Parlement européen en janvier 2003. Passant outre à toute convenance et à l'image de la fonction qu'il incarnait, le Premier ministre italien avait insulté un parlementaire du SPD, obligeant le président libéral Pat Cox à un rappel à l'ordre peu courant.

5. Enfin, plus généralement, plusieurs formations de la droite parlementaire doivent directement ou indirectement tenir compte de leurs rapports à, et de leurs alliances avec des formations d'extrême droite. En 2000, la conclusion d'un accord ÖVP-FPÖ pour la formation d'un gouvernement avait valu à l'Autriche une opprobre et une forme d'ostracisme l'espace de quelques mois. Et le FPÖ a pesé dans certaines négociations européennes de l'Autriche. En même temps, le blanc seing finalement accordé par le PPE à l'ÖVP était révélateur d'une forte

évolution de cette fédération européenne de partis³³. Le soutien de l'extérieur du parti populaire danois au gouvernement libéral-conservateur minoritaire n'est pas moins questionnant. Cette formation ne fait pas mystère de son rejet de l'Union européenne et influence donc l'agenda européen de la coalition en place. Mais c'est une fois encore en Italie que l'évolution est la plus nette. Nicolo Conti a montré l'euroscpticisme qui se dégage des programmes de l'Alliance nationale³⁴. Il le pointe aussi pour la Ligue du Nord. Comme de coutume, les déclarations d'Umberto Bossi ne font pas dans la nuance sur la question : « Moi, l'euro, je m'en fous. Mais, je crois que tout le monde s'en fout. La course à l'euro est une invention des médias (...). La monnaie unique a été imposée au peuple. Si on avait fait un référendum, les gens auraient voté contre » (janvier 2002)³⁵ ; « L'Europe est le nouveau fascisme et nous ferons de la résistance civile » (mars 2002)³⁶.

Au final, les mouvements internes dans la droite parlementaire et certaines formes de rapprochement ou de passivité bienveillantes ne semblent pas de nature à favoriser une quelconque fibre européiste. Bien au contraire, les évolutions en cours dans certains Etats, dont l'Italie est la plus emblématique, amènent à penser que les discussions dans les institutions intergouvernementales de l'Union européenne – le Conseil européen et le Conseil des ministres – ne seront guère aisées dans un futur proche, si tant est qu'elles l'aient jamais été. Par ailleurs, la représentation interne de l'Union européenne dans les Etats risque aussi d'en pâtir.

¹ Stein Rokkan, Seymour-Martin Lipset (ed.), *Party systems and voter alignments : cross national perspectives*, New York, Free Press, 1967.

² Au sens où Giovanni Sartori l'entend. Giovanni Sartori, *Parties and Party Systems*, New York, Cambridge University Press, 1976.

³ Les élus de l'Alliance nationale siègent dans le groupe de l'Union de l'Europe des nations (UEN). Les élus du Vlaams Blok, du Front national, de la Ligue du nord, et du FPÖ siègent parmi les non inscrits.

⁴ Piero Ignazi, *Extreme Right Parties in Europe*, Oxford, Oxford University Press, 2003.

⁵ Voir Pascal Delwit, « Les évolutions électorales de la social-démocratie européenne », in Pascal Delwit (ed.), *Où va la social-démocratie européenne ?*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2004 (à paraître).

⁶ Gabriel Almond, « The Christian Parties of Western Europe », *World Politics*, 1948, vol. 1, n° 1, pp. 30-58

⁷ Paul Lucardie, « Conscience chrétienne ou conservatisme social : le dilemme de la démocratie chrétienne hollandaise », in Pascal Delwit (ed.), *Démocraties chrétiennes et conservatismes en Europe. Une nouvelle convergence ?*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2003.

⁸ Pascal Delwit, « Du parti catholique au Centre démocrate humaniste : les questionnements de la démocratie chrétienne en Belgique francophone », in Pascal Delwit (ed.), *Démocraties chrétiennes et conservatismes en Europe. Une nouvelle convergence ?*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2003.

⁹ Pascal Delwit, « Le parti populaire européen : étude et analyse d'une mutation », in Pascal Delwit, Erol Kulahci, Cédric Van De Walle (eds), *Les fédérations européennes de partis. Organisation et influence*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001 ; David Hanley, Colette Ysmal, « The European People's Party and the Restructuring of Right-Wing Parties in Europe », in Pascal Perrineau, Gérard Grundberg, Colette Ysmal (eds), *Europe at the polls. The European Elections of 1999*, Londres, Palgrave, 2002, Thomas Jansen, « The integration of the Conservative into the European People's Party », in D.S. Bell, Christopher Lord (ed.), *Transnational Parties in the European Union*, Londres, Ashgate, 1998 ; Thomas Jansen, *The European People's Party. Origins and Development*, Londres, Macmillan, 1998 ; Steven Van Hecke, « Démocrates chrétiens et conservateurs au Parlement européen : mariage d'amour ou de raison ? », in Pascal Delwit (ed.), *Démocraties chrétiennes et conservatismes en Europe. Une nouvelle convergence ?*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2003.

¹⁰ Paul Magonette, « Les dilemmes fondateurs du libéralisme », in Pascal Delwit (ed.), *Libéralismes et partis libéraux en Europe*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2002 ; Nicolas Roussellier, *L'Europe des libéraux*, Bruxelles, Complexe, 1991.

¹¹ Emil J. Kirchner, David Broughton, « The FDP in the Federal Republic of Germany : the requirements of revival and success », in Emil J. Kirchner (ed.), *Liberal Parties in Western Europe*, New York, Cambridge University Press, 1988.

¹² Daniel-Louis Seiler, « Le paradoxe libéral : la faiblesse d'une force d'avenir », in Pascal Delwit (ed.), *Libéralismes et partis libéraux en Europe*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2002.

¹³ Pascal Perrineau, *Le Front national à découvert*, Paris, Presses de la Fondation nationale de science politique, 1996 (2^e édition) ; Pascal Perrineau, *Le symptôme Le Pen : radiographie des électeurs du Front national*, Paris, Fayard, 1997 ; Erwan Lecœur, *Un néo-populisme à la française : trente ans de Front national*, Paris, La découverte, 2003 ; Nonna Mayer, *Ces Français qui votent FN*, Paris, Flammarion, 1999.

¹⁴ Pascal Delwit, Jean-Michel De Waele, Andrea Rea (ed.), *L'extrême droite en France et en Belgique*, Bruxelles, Complexe, 1998.

¹⁵ *Le Monde*, 3-4 avril 1994.

¹⁶ Sur la fonction de légitimation que remplissent les fédérations européennes de partis : Pascal Delwit, Jean-Michel De Waele (ed.), *La transition démocratique en Europe centrale et orientale. La coopération pan-européenne des partis politiques*, Paris, L'Harmattan, 1998 ; Simon Hix, Christopher Lord, *Political Parties in the European Union*, Londres, Macmillan, 1997.

¹⁷ Anna Bull, Mark Gilbert, *The Lega Nord and the Northern Question in Italian Politics*, Basingstoke, Palgrave, 2001. Ces deux auteurs testent différentes approches possibles de classification de la Ligue du nord. Voir aussi Tom Gallagher, « After the Parliamentary Elections : Whither the Italian Northern League ? », *Régional Politics and Policy*, 1994, vol. 4, n° 2, pp. 101-116 ; Olivier Schmidtke, « The populiste challenge to the Italian Nation-State: the Lega Lombarda/nord », *Régional Politics and Policy*, 1993, vol. 3, n° 3, pp. 140-162.

¹⁸ En Italie, le parti républicain, en la personne de Giovanni Spadolini, et le parti socialiste, par l'intermédiaire de Bettino Craxi ont décroché le mandat quand bien même la Démocratie chrétienne restait le premier parti de la péninsule.

¹⁹ Signalons que dans le dernier gouvernement Gonzalez (1993-1996) et dans le premier exécutif Aznar (1996-2000), le parti régionaliste catalan Convergence et Union (CiU), majoritairement démocrate chrétien, fait l'appoint.

²⁰ Le parti populaire italien est présent dans le gouvernement Prodi.

²¹ Le parti de la minorité suédophone, membre du parti européen des libéraux, démocrates et réformateurs, est présent dans toutes les coalitions depuis 1980.

²² Emil K. Kirchner (ed.), *Liberal Parties in Western Europe*, New York, Cambridge University Press, 1988. Voir dans ce volume : Kurt-Richard Luther, « The Freiheitliche Partei österreichs : protest party or governing party ? », pp. 213-251.

²³ <http://www.cos.nl/pdf/statgeg/G2.PDF>.

²⁴ Peter Mair, « The Limited Impact of Europe on National Party Systems », *West European Politics*, 2000, vol. 23, n° 4, pp. 27-51.

²⁵ Paul Magonette, *Le régime politique de l'Union européenne*, Paris, Presses de Sc po, 2003, p. 9.

²⁶ Robert Ladrech, « Europeanization and Political Parties : Towards a Framework for Analysis », *Party Politics*, 2002, vol. 8, n° 4, pp. 389-403.

²⁷ Jean-Dominique Durand, *L'Europe de la démocratie chrétienne*, Bruxelles, Complexe, 1995 ; Serge Berstein, Jean-Marie Mayeur, Pierre Milza (ed.), *Le MRP et la construction européenne*, Bruxelles, Complexe, 1993.

²⁸ Jean-Marie Mayeur, *Des partis catholiques à la démocratie chrétienne. XIX-XX^e siècle*, Paris A. Colin, 1980, p. 227.

²⁹ Karl Magnus Johansson, Tapio Raunio, « Partisans responses to Europe : Comparing Finnish and Swedish Political Parties », *European Journal of Political Research*, 2001, vol. 39, pp. 225-249.

³⁰ Romano Prodi, *Discours devant le Parlement européen sur les conclusions du Conseil européen de Nice*, Strasbourg, le 12 décembre 2000.

³¹ Matthew Sowemimo, « The Conservative Party and European Integration 1988-95 », *Party Politics*, 1996, n° 2, pp. 77-97 ; Peter Morris, « The British Conservative Party », in John Gaffney (ed.), *Political Parties and the European Union*, Londres Routledge, 1996.

³² A la veille de démission Renato Ruggiero ne pouvait cacher son amertume face à l'euphorie ambiante au gouvernement : « Je suis très triste du scepticisme qui prévaut au sein du gouvernement sur la monnaie unique. Je suis très préoccupé. (...) Alors que tous les gouvernements ont souligné la très haute valeur politique et éthique que constituait la naissance de l'euro, chez nous, tout a été fait pour diminuer son impact ». *La Libre Belgique*, 3 janvier 2002.

³³ Pascal Delwit, « Le parti populaire européen. Etapes et analyse d'une mutation », in Pascal Delwit, Erol Kulahci, Cédric Van de Walle (ed.), *Les fédérations européennes de partis. Organisation et influence*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001.

³⁴ Nicolo Conti, *Party Constestation of the Political Space and the European Issue : The attitudes to EU of the Italian Parties (1994-2002)*, Paper presented at the ECPR Maburg Conference, September 2003.

³⁵ *Fenêtre sur l'Europe*, 7 janvier 2002.

³⁶ *La Libre Belgique*, 5 mars 2002.